

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 2 mai 2016

Membres Présents : Mesdames BARBAT DUPONT, SAUVIGNET
Messieurs AMORIN, CORAUX, COQ GODARD
GOFFAUX LEMOINE, ROMANTEAU

Membres Absent : Mesdames MAZENS, LAURENTIN Monsieur SOUVETON
Début de séance 20h45 – fin de séance 21h50

Affectations des locaux communs

Suite à certaines remarques, l'affectation des locaux communs a été vérifiée. Les locaux communs appartiennent à l'immeuble dans lequel ils se trouvent, ainsi qu'il est possible de le vérifier par une lecture attentive du règlement de copropriété et des charges affectées à chaque bâtiment.

Remplacement des portes intérieures

Après consultations du 08/04 au 19/04/2016 par madame Sauvignet entre 18h et 20h, les choix sont :

Bâtiment	Champagne	Bronze Satiné	Rouge brun	Remarque
1 Poitou	X			La platine sera assortie à la porte
1/3 Berry		X		
5/7 Berry		X		
13/15 Berry		X		
17/19 Berry			X	
21/23 Berry		X		
25 Berry		X		

Audit Energétique

Compte tenu des coûts élevés, des aides et de la rentabilité à long terme, le conseil syndic souhaite ne pas donner suite.

Loi Allur, propositions de travaux dans les 3 à 5 ans qui viennent

La loi Allur demande de prévoir des travaux sur 3 ou 5 ans sans obligation de les réaliser à une date précise. A partir du 01/01/2017, 5% du budget sera prélevé à chaque copropriétaire pour budgéter ces travaux.

Cet argent sera mis sur un compte séparé et sera rémunéré. Les intérêts seront affectés aux travaux votés en AG (résolution 17 de l'AG du 9 décembre 2015).

Le conseil syndical réfléchit aux propositions.

Le 10 mai 2016,

la présidente
le secrétaire

A. Sauvignet,
P. Coraux

Site du conseil syndical : <http://residence-leclerc.org/>

Site d'Atrium : www.atrium-gestion.fr (Identifiant et mot de passe sur la facture)